

Pays Thionillois

KÉDANGE-SUR-CANNER Équipement Passerelle piétonne, mais pas seulement



Les élus ont coupé le ruban inaugural de la nouvelle passerelle. Photo RL Les élus sur le pont Photo RL

À l'initiative du Syndicat des Bassins versants nord mosellans Rive Droite (SBVNMRD), une passerelle a été inaugurée. Cette passerelle s'inscrit dans un dossier important de prévention des inondations sur la Canner, notamment avec la création future d'une zone de rétention dynamique des crues.

Dans son intervention, le maire, Jean Kieffer, a rappelé brièvement l'histoire du Syndicat, extension du Syndicat de la Canner, couvrant les communes de quatre intercommunalités. Il a rappelé aussi que la Canner est une rivière impétueuse de 29 kilomètres, qui court de Vry à Koenigsmacker.

En conclusion, il a adressé ses remerciements aux entreprises qui ont effectué les travaux de la passerelle, et les travaux de liaison avec la piste cyclable de Kédange-sur-Canner à Koenigsmacker, dont le reste à charge pour la commune s'élève à 8 019 € HT.

Le président du Syndicat, Arnaud Spet, a détaillé le coût global du projet subventionné à 80 % par l'Agence de l'Eau et la Région soit un reste à charge pour la passerelle de 12 340 € TTC. Il a cité et remercié toutes les entreprises qui sont intervenues sur ce chantier, et sur le programme global de prévention des inondations sur la Canner et sur les autres cours d'eau dans le ressort du Syndicat.

Dans son intervention, Pierre Zenner, conseiller départemental, a rappelé la participation du Département à la liaison piste/passerelle, réalisée par l'entreprise Schiel Frères, à travers le dispositif Amissur, c'est-à-dire les amendes de police.

Dans la dernière prise de parole, Isabelle Rauch, députée, a souligné que l'Etat avait le souci de soutenir les entreprises du secteur. Elle a salué les efforts mutualisés des acteurs de ce projet au service de la vallée de la Canner, poumon vert du Nord mosellan.